

COMMISSION RÉGIONALEDES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL n°18

Réunion: Lundi 05 Novembre 2018

Présidence : M. Karim ABED

Présents: MM. Noël RIFFAUD, Olivier GONCALVES

Assiste: M. Maxime APRUZZESE (CTRA)

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires de la Ligue peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée
- soit le jour de la transmission par courrier électronique (avec accusé de réception)
- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque que l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Toutefois pour la Coupe de France ou la Coupe Gambardella ou la Coupe de France Féminine, ils doivent être adressés dans les deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée.

2. L'appel est adressé à la Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse de la messagerie officielle du club.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

La Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire statue en dernier ressort dans le cas d'une décision rendue par la Commission de l'Arbitrage.

- **3.** La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.
- 4. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossiers d'un montant de 100 euros.

APPROBATION DES PV DE CRA

Après lecture, le procès-verbal du Bureau Exécutif du 23.10 (PV 17) est approuvé à l'unanimité des membres présents.

CORRESPONDANCES

DE LA LIGUE :

Mails en date du 24.10, du 26.10, du 31.10 et 05.11 relatifs aux PV 12 et 13 de la CRD, PV 02 et 03 de la CRADR et des PV 14 et 15 de la CRSR.

Mail en date du 31.10 relatif à la situation des indisponibilités des Arbitres de Ligue saisies sur MyFFF au 31.10. Un pointage sera fait par la CRA afin de vérifier ce document par rapport aux mails enregistrés sur la boite CRA.

Pris connaissance de 16 mails envoyés par le service compétition de la Ligue relatifs à des décisions de la CR des Activités sportives sur des modifications d'horaires, de lieux et de reports et reprogrammation de matchs suite aux intempéries et terrains impraticables ou avec arrêtés.

Mail en date du 05.11 relatif à la demande par le pôle Espoirs Aix de désignation de trios d'Arbitres pour les matchs prévus le 21.11 à BERRE L'ETANG en U14 à 14h30 et en U15 à 16h00 contre MONTPELLIER HSC. Lu et pris note par le CTRA pour désignation.

DE LA LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE :

Mail en date du 05.11 relatif à la transmission par courrier du dossier de M. Romain LE BRIS, Arbitre de Ligue arrivant dans notre Ligue.

Lu et pris note des renseignements concernant cet Arbitre suite mail, remerciements au CTRA Julien SCHMITT et Secrétariat CRA de la Ligue d'OCCITANIE.

DE LA LIGUE DE PARIS ILE-DE FRANCE :

Mail en date du 26.10 relatif à la transmission par courrier du dossier de M. Adam BENSALLAH, Arbitre de Ligue arrivant dans notre Ligue.

Lu et pris note des renseignements et prise de contact téléphonique avec l'Arbitre.

DE LA LIGUE PACA SPORT ADAPTE :

Mail en date du 24.10 relatif à la transmission de tous les justificatifs de présence des 3 Arbitres désignés lors de la journée de championnat régional Sport Adapté en date du 21/04 afin de pouvoir valider les frais d'arbitrage dus aux Arbitres pris en charge par la Ligue MEDITERRANEE. Lu et documents transmis au service comptable de la Ligue pour paiement et information par copie de mail envoyé à la CDA du District GRAND VAUCLUSE.

DES CDA DES DISTRICTS DE :

<u>COTE D'AZUR</u>: Mail en date du 25.10 relatif à la transmission à la CRA de la liste des Arbitres Féminines: [BON Clara – BOUTERFA Yasmine – BOUFTILA Farida – CORSO Laetitia – GIURAN Bianca – PERCDEPUSSE Maeva – ROSE Sabrina] et l'encadrement prévu [ERMANI Gilles – CASTROFLORIO Claude – CHILOTTI Sébastien – MARY Alexandre]. Ces Arbitres Féminines seront présentes à la soirée du match France/BRESIL Féminines du 10.11 à NICE avec Laura GEORGES Secrétaire Générale de la FFF.

<u>PROVENCE</u>: Mail en date du 02.11 relatif à la demande de la CDA de pouvoir observer les candidats Ligue REGGABI Sabri et KERBA Lyes en date du 02.12. Lu et pris note, le pôle Désignations de la CRA a pris en compte ces demandes.

DES CLUBS :

RIVES SPORT:

Mail en date du 31.10 relatif à la demande de transfert de dossier pour un Arbitre de District pour représenter leur Club du District de l'ISERE.

Réponse par la CRA d'un dysfonctionnement dans la démarche n'étant ni du ressort de la CRA, ni de celle des services administratifs de la Ligue, l'Arbitre devant se charger de cette demande auprès de son nouveau District. Une copie du présent mail a été transmise à la CDA et au Secrétariat du District GRAND VAUCLUSE pour information (District d'appartenance de l'Arbitre).

ROUSSET F.C.:

Mail en date du 25.10 relatif aux distances de déplacements des officiels sur les matchs à domicile. La CRA informe le club que seuls les frais de déplacement des Arbitres sont de son ressort. La CRA informe les Arbitres en fonction des désignations, les distances à prendre en compte, mais en raison des changements ou d'indisponibilités des Arbitres, la configuration distance peut être modifiée. En cours d'étude par la CRA.

DES ARBITRES:

Courrier:

- ZIBATI Naoufel : mail en date du 05.11 relatif à l'envoi de son dossier médical. Lu et pris note pour rendez-vous avec la CRA.
- SILVESTRE Alexandre: mail en date du 25.10 relatif à la désignation en date du 03.11. Lu et transmis au pôle désignations pour modification.
- BOUASLA Yassine: mail en date du 05.11 relatif aux désignations du 11.11 à 11h00 et 15h00. Lu et transmis au pôle désignations pour modification.
- GHARBI TARCHOUMA Akram : mail en date du 22.10 relatif à la transmission des frais sur le match FUTSAL en Sport Adapté du 21.10.
- MERZOUG Yassine : mail en date du 26.10 relatif à la transmission des frais sur le match opposant à Nimes en U15 le Pôle Espoirs d'Aix à Nîmes.
- LE TENNIER Samuel : mail en date du 26.10 relatif à sa demande pour la création de sa messagerie Ligue et sur la connexion à la plateforme PFP. Lu et transmis pour la création messagerie par la Ligue et transmission au responsable PFP pour suite à donner.

Mail en date du 28.10 relatif à la transmission de la FMI pour confirmation de la joueuse exclue sur le match concerné en R1 F.

SAUVAGE Yannick : mail relatif à la transmission de ses remerciements suite à la réception par la CRA suite à la possibilité de formation sur la communication et sa disponibilité future Lu et pris note par la CRA.

- WOLFF Benoit: mail en date du 30.10 relatif à sa demande quant à la distribution des nouveaux écussons pour les Arbitres de Ligue. Lu et pris note, la CRA devrait les remettre aux Arbitres au cours des stages.
- EL ABED Sami : mail en date du 26.10 relatif à la transmission de sa nouvelle adresse mail. Lu et pris note par la CRA et modification sur FOOT2000 et le fichier CRA et transmission de la fiche de renseignements dématérialisée à l'Arbitre.
- ZOUAIN Maxime: mail en date du 31.10 relatif à l'envoi de ses remerciements à la CRA pour l'organisation du stage ELITE du 26 au 28.10. Lu et pris note et transmis au CTRA et aux membres CRA.
- CHNIBA Kamel: mail en date du 03.11 nous informant de la naissance de sa fille prénommée NEYLA. Lu et transmission en retour par mail des félicitations de la CRA à la maman et au papa.
- SMOUNI Hichem: mail en date du 05.11 relatif à sa demande afin de savoir s'il est possible d'avoir le fichier complet des Arbitres de Ligue. Lu et pris note, la CRA étant en cours de réalisation de ce listing et dès le retour par mail des fiches dématérialisées des Arbitres n'ayant pas répondu ou en cours de mutation, ce fichier sera inclus dans les documents Ligue de MyFFF courant novembre.
- MARIANZUCZUK Sabrina: mail en date du 05.11 relatif à la transmission de sa nouvelle adresse postale. Lu et pris note et transmission pour changement sur FOOT2000 et sur Fichier CRA.
- PERCEPUSSE Maeva: mail en date du 05.11 relatif à sa demande sur le moyen de consulter ou recevoir son rapport d'observation. Lu et pris note, la CRA l'informe que les rapports sont consultables sur l'espace MyFFF à la rubrique « rapports » dès le moment où ils sont validés au niveau contrôle.
- ROMERO Antonio: mail en date du 28.10 relatif à l'incapacité de pouvoir valider le rapport d'Arbitrage sur son espace MyFFF et qu'il l'a transmis par mail sur la version Ligue.
- AMO Alain : mail en date du 29.10 relatif à l'incapacité de pouvoir valider le rapport d'Arbitrage sur son espace MyFFF et demande la marche à suivre.

La CRA informe les Arbitres que la procédure concernant la dématérialisation des rapports d'Arbitrage n'est pas opérationnelle et qu'ils doivent appliquer l'ancienne version jusqu'au 03.11.

Indisponibilité médicale :

- MARESNI Nabil: mail en date du 24.10 relatif à la transmission de son indisponibilité pour blessure et du certificat médical associé pour 15 jours du 23.10 au 06.11 suite à sa blessure contractée lors des tests physiques FUTSAL du 21.10.
- GASMI Cyril : mail en date du 25.10 relatif à la transmission de son indisponibilité pour blessure et du certificat médical associé pour 30 jours du 22.10 au 22.11.
- KRID OUALID : mail en date du 25.10 relatif à la transmission de son indisponibilité pour blessure et du certificat médical associé pour 12 jours du 22.10au 05.11.
- YOUSSEF Walid: mail en date du 28.10 relatif à son état de santé à ce jour et à sa demande de pouvoir être désigné comme assistant avant une reprise complète. Lu et pris note des informations santé et prise de décision par CRA.

- FALASCHI Dylan: mail en date du 28.10 et courrier du 05.11 relatif à la transmission du certificat médical de prolongation jusqu'au 03.12.
- BOGAERT Matthieu : mail en date du 31.10 nous confirmant la prolongation de son arrêt jusqu'au 31.12.
- CHAKROUNI Khalid : mail en date du 29.10 relatif à l'envoi du certificat médical de prolongation jusqu'au 22.11.

La CRA souhaite à l'ensemble des Arbitres en situation de blessure un prompt rétablissement en espérant les revoir sur un terrain le plus rapidement possible.

La CRA confirme que dans le cadre des indisponibilités médicales, il est obligatoire que chaque Arbitre concerné puisse saisir l'indisponibilité sur MyFFF avec les dates correspondantes au certificat médical avec le bon motif « raison médicale » d'une part, et, d'autre part de faire suivre par mail le certificat médical initial ou de prolongation en fichier PDF joint à l'adresse suivante unique : CRA@MEDITERRANEE.fff.fr.

Indisponibilité autres

- MEBAREK Mohamed: mail en date du 29.10 nous confirmant son indisponibilité en date du 04.11 et nous informant d'une désignation sur la même date. Lu et pris note pour transmission au pôle désignations.
- MERZOUG Bilel: mail en date du 02.11 relatif à la parution à tort sur MyFFF de son indisponibilité sur les samedis. Lu et pris note, réponse de la CRA lui demandant de bien vouloir supprimer cette erreur sur MyFFF et d'envoyer tout futur mail sur l'adresse de la CRA = <u>CRA@MEDIETRRANEE.fff.fr</u>.
- AIT-OUZDI Rachid: mail en date du 01.11 au secrétariat de la Ligue relatif à son indisponibilité tardive pour raison professionnelle en date du 10.11 accompagnée de ses excuses pour la gêne occasionnée. Lu et pris note de cette indisponibilité transmise au pôle désignations. Mail de la CRA l'informant sur l'envoi de ces mails à l'adresse = CRA@MEDIETRRANEE.fff.fr du retour à la CRA, des documents à fournir en appui de cette indisponibilité professionnelle et de la saisie en date du 09 et 10.11 sur son espace MyFFF. Remerciements de la CRA suite à son mail retour joignant le document lié à son indisponibilité professionnelle avec un délai de prévenance inférieur pour le 10.11.
- MARIANCZUK Sabrina: mail en date du 05.11 relatif à sa saisie sur MyFFF de la suppression de son indisponibilité en date des 17 et 18.11. Lu et pris note, transmis au pôle désignations pour suite à donner.
- BOUMENDIL Pascal : mail en date du 26.10 relatif à l'annulation de son indisponibilité du 26.10 au 05.11. Lu et pris note, transmis au pôle désignations pour suite à donner.

La CRA informe tous les Arbitres qu'ils doivent saisir les annulations de leurs indisponibilités sur MyFFF, la CRA prenant connaissance de l'information par réception du mail automatique transmis par FOOT2000.

La CRA remercie par avance les Arbitres qui seraient concernés par le fait de se rendre disponibles.

INFORMATIONS DE LA CRA - MAILS TRANSMIS PAR LA CRA

MUTATIONS DE NOUVEAUX ARBITRES: POINT AU 05.11

Les Arbitres suivants sont en instance de valider leurs licences ou d'effectuer leurs premiers matchs en Ligue de MEDITERRANEE :

- DEBRAY Alexandre ex Ligue PAYS DE LA LOIRE R2 rencontré par la CRA COTE D'AZUR
- LERAY Bastien ex Ligue CENTRE-VAL DE LOIRE R1 rendez-vous CRA à fixer GRAND VAUCLUSE
- BENSALLAH Adam ex Ligue de PARIS ILE DE France R2 rendez-vous CRA à fixer PROVENCE
- LE BRIS Romain ex Ligue d'OCCITANIE JAL rendez-vous CRA à fixer COTE D'AZUR
- ZIBATI Naoufel ex Fédération Marocaine de Football R2 rendez-vous CRA le 20.11 VAR

Demande de la Ligue pour Bastien LERAY auprès de la Ligue du CENTRE et pour Adam BENSALLAH pour la Ligue de PARIS pour transmission du dossier médical et l'ouverture informatique du fichier.

CONVOCATION ET PROGRAMME DU STAGE ELITE DU 26 au 28.10 A LA LONDE

La CRA a fait parvenir par l'intermédiaire du CTRA, un mail transmis à tous les Arbitres de Ligue concernés soit 25 au total relatif au programme du stage physique et technique.

Liste des Arbitres convoqués :

PERCEPUSSE Maeva – DAAS Camille – GIURAN Bianca – CORTES Kévin – SPADAFORA Christopher – MARY Alexandre – BELCADI Jules – LUNGERI Louis – GONCALVES Andy – DARRAZ Foed – TAULIER Florian – TAIEB Hamda – MERZOUG Yassine – MERZOUG Bilel – MASTOUR Kennys – GUILIANO Lorenzo – DAGO Maxime – RODRIGUES DA SILVA Daniel – ZOUAIN Maxime – MORANT Clément – MEJRI Mohamed Chakib – LE CORRE Juluan – JURADO Alexandre – EL ABED Walid.

DENEUVE Gaëtan, candidat Arbitre de Ligue ex-joueur, se joint à ce rassemblement dans le cadre de sa formation théorique et physique.

Les intervenants et l'encadrement seront :

Maxime APRUZZESE en tant que CTRA – Claude COLOMBO – Claude TELLENE – Laurent CONIGLIO ainsi que les membres de la CRA.

RAPPEL : DEMANDE DE JUSTIFICATIFS AUX ARBITRES SUITE AUX INDISPONIBILITES SOUS 20 JOURS DE DELAI DE PREVENANCE

La CRA fera parvenir avant la fin du mois de Novembre un mail de demande de justificatifs à tous les Arbitres ne les ayant pas fournis suite à leur indisponibilité tardive, soit moins de 20 jours avant la date du match prévu (hors certificat médical).

MAIL ENVOYE A TOUS LES ARBITRES DE LIGUE POUR MISE EN APPLICATION DES RAPPORTS D'ARBITRAGE DEMATERIALISES SUR MYFFF

Les rapports d'Arbitrage d'après-match devront être établis à compter du 05.11 à partir de l'espace personnel MyFFF par chaque Arbitre concerné.

A partir de la rubrique « DESIGNATIONS » sur laquelle vous pouvez cliquer et sur le menu de droite, vous entrerez dans « mes rapports d'Arbitrage ».

Vous pourrez saisir votre rapport comme habituellement, le fichier en pièce jointe du mail d'envoi comporte une notice explicative.

Ce fonctionnement est désormais obligatoire et s'applique à tous les matchs à partir des compétitions Ligue. Cette procédure est incluse dans le protocole de communication entre CRA et ARBITRES DE LIGUE qui sera diffusé sur leur espace personnel MyFFF dès le 25.11.

POINT SUR INDISPONIBILITES MEDICALES A JOUR AU 05.11.2018

En attente de renseignements complémentaires pour les indisponibilités dont les dates de fin sont tombées et en l'absence de nouvelles informations :

- ZAFRILLA Mélanie : jusqu'en mars 2019

- MILLET Valentin: jusqu'au 31.12

- BOGAERT Matthieu: jusqu'au 31.12

- LE CORRE Juluan : jusqu'au 05.12

MARESNI Nabil : jusqu'au 05.11

FALASCHI Dylan : jusqu'au 02.12

- GASMI Cyril: jusqu'au 22.11

CHAKROUNI Khalid: jusqu'au 22.11

POINT SUR INDISPONIBILITES A PARTIR DU 05.11.2018

TABLEAU DE	S INDISPONIBILITES - AR	BITRES DE LIGUE - SA	ISON 2018/2019 -	MISE A JOUR AU	05/11/2018
DATE SAIS -	NOM -	PRENOM	DEBUT INDISP	FIN INDISPO 🗐	MOTIF ~
29/09/2018	ABDERRAHMANE	MEROUANE		01/12/2018	INDISPO LES SAMEDI
04/11/2018	ABDERRAHMANE	MEROUANE	25/11/2018	25/11/2018	RAISON PROFESSIONNELLE
15/10/2018	APRUZESSE	MAXIME	09/11/2018	11/11/2018	MISSION FFF
05/11/2018	ATTOUR	AHMED	25/11/2018	25/11/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
28/10/2018	BARHOUMI	BILEL	06/11/2018	12/11/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
16/10/2018	BAYARD	PHILIPPE	11/11/2018	11/11/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
16/10/2018	BAYARD	PHILIPPE	10/11/2018	10/11/2018	RAISON PROFESSIONNELLE
13/10/2018	BERTRAND	VINCENT	17/11/2018	17/11/2018	RAISON PROFESSIONNELLE
13/10/2018	BERTRAND	VINCENT	01/12/2018	02/12/2018	RAISON PROFESSIONNELLE
29/10/2018	BERTRAND	VINCENT	10/11/2018	10/11/2018	RAISON PROFESSIONNELLE
24/09/2018	BLIN	LORIS	24/11/2018	25/11/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
13/10/2018	BLIN	LORIS	30/11/2018	02/12/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
27/08/2018	BOUREAU	PATRICE	22/11/2018	29/11/2018	RAISON PROFESSIONNELLE
02/10/2018	BOUREAU	PATRICE	08/11/2018	15/11/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
02/10/2018	BOUREAU	PATRICE	24/11/2018	25/11/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
21/10/2018	BOUREAU	CYRIL	24/11/2018	24/11/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
27/10/2018	BOURREQUAT	MARJORIE	24/11/2018	25/11/2018	RAISON PROFESSIONNELLE
28/10/2018	BOUZAHER	CHAFIK	17/11/2018	18/11/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
29/10/2018	BOUZAHER	CHAFIK	10/11/2018	11/11/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
31/10/2018	BUTTEGEG	THIERRY	25/11/2018	25/11/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
05/11/2018	CATANIA	JUSTINE	09/11/2018	11/11/2018	STAGE
10/09/2018	СНАНВІ	HICHAM	17/11/2018	18/11/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
29/10/2018	CHAKROUNI	KHALID	05/11/2018	22/11/2018	RAISON MEDICALE
24/10/2018	D'ANTONIO	LIONEL	13/11/2018	22/11/2018	RAISON PROFESSIONNELLE
10/08/2018	DENANTE	JULIEN	17/11/2018	18/11/2018	CONGES
02/11/2018	DENON	VINCENT	12/11/2018	18/11/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
01/10/2018	DI GUISTO	LAURENT	11/11/2018	11/11/2018	RAISON PROFESSIONNELLE
04/11/2018	DI GUISTO	LAURENT	02/12/2018	02/12/2018	RAISON PROFESSIONNELLE
13/09/2018	DJIANE	JULLIEN	11/11/2018	11/11/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
31/10/2018	DOUAY	KEWIN	24/11/2018	24/11/2018	RAISON PROFESSIONNELLE
31/10/2018	DOUAY	KEWIN	17/11/2018	17/11/2018	RAISON PROFESSIONNELLE
09/10/2018	FALASHI	DYLAN	31/10/2018	18/11/2018	RAISON MEDICALE
27/10/2018	FALASHI	DYLAN	18/11/2018	02/12/2018	RAISON MEDICALE
18/10/2018	FAREL	DANY	02/12/2018	02/12/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
25/10/2018	GASMI	CYRIL	25/10/2018	22/11/2018	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
03/11/2018	GHARBI TARCHOUNA	AKRAM	24/11/2018	24/11/2018	RAISON PROFESSIONNELLE
29/10/2018	LE TENNIER	SAMUEL	24/11/2018	24/11/2018	RAISON PROFESSIONNELLE
02/11/2018	LERAY	BASTIEN	17/11/2018	18/11/2018	Mutation indisponible déménagement
08/10/2018	MARESNI	NABIL	17/11/2018	18/11/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
10/10/2018	MARIANCZUK	SABRINA	17/11/2018	18/11/2018	RAISON PROFESSIONNELLE
18/10/2018	MEBAREK	MOHAMED	27/10/2018	11/11/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
01/11/2018	MERZOUG	ABDELKARIM	17/11/2018	24/11/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
11/10/2018	MESSISHA	KARIM	10/11/2018	10/11/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
27/08/2018	MONIOTTE	ALBAN	01/12/2018	02/12/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
19/10/2018	MONIOTTE	ALBAN	18/11/2018	23/11/2018	RAISON PROFESSIONNELLE
02/11/2018	MOSETTICH	THEO	17/11/2018	18/11/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
17/10/2018	NILLES	JULIEN	09/11/2018	11/11/2018	MISSION FFF
10/10/2018	STRAMACCIONI	CLAUDE	10/11/2018	11/11/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
28/10/2018	SUBOCZ	JACKY	29/11/2018	02/12/2018	STAGE
30/10/2018	TORREGROSSA	STEVEN	26/11/2018	02/12/2018	RAISON PROFESSIONNELLE

RAPPEL SUR LES DATES IMPORTANTES DE LA SAISON 2018-2019

Les stages ELITE Promotionnels et Jeunes se dérouleront du 26 au 28.10 au CREPS à FREJUS.

Dates possibles des prochaines réunions de CRA: 14.11 – 20.11 – 23.11.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres de la CRA d'avoir pu assister à cette réunion ouverte à partir de 11h00 et prononce la fin de séance à 18h00.

Prochaine réunion du Bureau Exécutif Le lundi 14 Novembre 2018

Président Karim ABED Secrétaire Noël RIFFAUD